

P. 283-284 avec fig. : p. 284-289 avec fig. Fragment d'autel, gradin et fragment de gradin avec quelques lettres.

P. 289-290. Épitaphe grecque (*C. I. L.*, V, n° 168).

P. 290-295 avec fig. Inscription funéraire mentionnant une série de personnages de la famille des *Pelicii*.

P. 295-304 avec fig. Épitaphes.

P. 304-306 avec fig. Fragments,

dont l'un est le n° 70 du *C. I. L.*, V.

P. 307-321 avec fig. A. Degrassi. Sur la colline de S. Teresa près du Monte Porzio (région de *Labicum*). Petit temple funéraire.

Sur la façade, au-dessus de la porte :

99) P · CLVVIO MAXIMO
PAVLLINO COS
VII · VIR · EPVLONVM

Sur un des côtés :

PROCONSULI · SORTITO · PROVINCI · ASIAE
5 XV VIR · SACRIS · FACIENDIS · LEG · AVG PR PR · PROVINCI ·
MOESIAE · SUPERIORIS · CURATORI · VIAE · FLAMINIAE
LEG · LEG · XIII · GEM · PROCOS · PROVINCI · SICILIAE · LEGATO
PROVINCI · ASIAE · LEGATO · PROVINCI · A · · · · E · SEUIRO · TURM ·
III · EQ · ROMANOR · PRAEFECTO · FRUMENTI · DANDI ·
10 LEGATO · MISSE · A · SENATU · AD · IMP · HADRIANUM
CVM · EX · AFRICA · REVERTERETVR · PRAETORI · TRIB · PL · QVAEST
PROVINCI · ACHAEA · TRIB · LEG · V · MAC · III · VIR · VIARVM · CVRANDARVM
P · CLVVIVS · MAXIMVS · PAVLINVS · PATRI · OPTIMO

L. 4 : restituer plutôt *Asiae* qu'*Africae*, à cause de l'espace disponible ; l. 8 : *Africae* ou plutôt *Achaiae*.

Gladius ne fut pas consul avant 138 ap. J.-C. ; il fut peut-être proconsul d'Asie en 155-156.

P. 316, n. 1. En raison de ce que nous avons ici, la place du sévirat *equitum romanorum*, au n° 1458 du *C. I. L.*, III, doit être considérée comme exacte, malgré les doutes exprimés à ce sujet.

P. 331-338. H. Nesselhauf. Étude sur le *Publicum portorii Illyrici utriusque et ripae Thraciae*.

Le portorium de l'Illyrie, anciennement divisé en deux (*Illyrici utriusque*), fut sans doute organisé définitivement entre 10 et 44 ap. J.-C. La *ripa Thraciae*, dont la limite allait environ de *Novae* par *Nicopolis* vers le Sud-Ouest, formait à l'origine un district spécial, dont le *portorium*, institué dès l'incorporation des régions thraces à l'Empire, existait vers le milieu du 1^{er} siècle de notre ère. Les deux districts, encore distincts sous Trajan, ont été réunis peut-être sous Hadrien. Déjà sous Antonin la ferme est liée à une fonction publique, la *praefectura vehiculo-*